

Communiqué de presse - Comité territorial des élus du GHT

Ce vendredi 17 mai 2024, le comité des élus du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de l'Aube et du Sézannais s'est tenu au Centre Hospitalier de Troyes en présence de François BAROIN, président de ce comité, ainsi que des élus du territoire, des représentants de la communauté médicale des établissements et des partenaires institutionnels du groupement hospitalier de territoire.

Ce comité des élus a été l'occasion pour la direction générale des Hôpitaux Champagne Sud de faire un point de situation sur l'évolution de la démographie médicale au sein de la psychiatrie auboise qui connaît depuis plusieurs mois déjà, comme sur l'ensemble du territoire national, une baisse du nombre de professionnels de santé dans cette spécialité, en raison notamment du manque d'attractivité de ce secteur. Cette situation fait peser un risque significatif sur la permanence des soins psychiatriques pour tous les patients du territoire dans les mois à venir.

Dès le 9 octobre dernier, François BAROIN, président du comité des élus des Hôpitaux Champagne Sud, Bernard DE LA HAMAYDE, président du conseil de surveillance de l'EPSMA, la direction générale et la présidente de la commission médicale d'établissement des Hôpitaux Champagne Sud, avaient alerté par courrier la direction générale de l'Agence Régionale de Santé Grand Est sur cette situation. Ce courrier avait notamment permis de demander la mobilisation de la réserve sanitaire nationale en cas de rupture de continuité des soins et de solliciter l'installation d'une mission nationale d'appui pour refonder la psychiatrie auboise, portée depuis de nombreuses années par son seul opérateur, l'Hôpital public.

Lors du comité de ce vendredi 17 mai 2024, François BAROIN, Bernard DE LA HAMAYDE et les élus présents ont d'abord tenu à remercier l'ensemble des équipes médicales, soignantes, techniques et administratives de l'EPSMA pour leur engagement quotidien au service des patients du territoire. Les élus ont tenu à souligner la nécessité de mobiliser toutes les ressources médicales et soignantes utiles pour assurer la permanence des soins psychiatriques pour les mois à venir. Ils ont également exprimé leur profond attachement à un opérateur public renforcé, capable de répondre efficacement aux besoins de la population.

Le comité de ce jour a été l'occasion de présenter les contours du projet d'installation sur le territoire d'un opérateur privé en psychiatrie, en complément de l'offre actuelle portée par l'Hôpital public et la médecine libérale. A ce titre, François BAROIN et les élus ont rappelé l'importance de soutenir l'ensemble des initiatives qui contribue au renforcement de l'offre de soins et de l'attractivité de cette spécialité sur le territoire, dès lors que ces projets s'inscrivent en complémentarité avec l'offre existante, qu'ils apportent des garanties durables sur la sécurisation des ressources médicales et soignantes disponibles pour l'Hôpital public et qu'ils participent activement à la permanence des soins sur le territoire. Les élus ont donc indiqué qu'ils porteraient une attention toute particulière sur ce dossier afin qu'il s'inscrive comme un élément complémentaire du renforcement de l'offre publique de soins psychiatriques, portée par l'EPSMA.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr